



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 23 novembre 2024

Lieu : P. Montignac

Section : A

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. St-Bernard 1			22	25	25	16	26	24	25	15	4	4	170	173	0,9827	4	2
				19	25	25	18	13	25	15	25							
2	P. Montignac Pat	25	22			25	6	25	10	25	10	8		200	109	1,8349	4	1
		25	19			25	17	25	12	25	13							
3	S. de Sherbrooke	16	25	6	25			25	14	23	25	3	5	155	177	0,8757	4	3
		18	25	17	25			25	20	25	18							
4	É.S. La Samare Remy	24	26	10	25	14	25			27	25	3	5	157	187	0,8396	4	4
		25	13	12	25	20	25			25	23							
5	P. Montignac AJ	15	25	10	25	25	23	25	27			2	6	154	190	0,8105	4	5
		25	15	13	25	18	25	23	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 23 novembre 2024

Lieu : É.S. La Poudrière

Section : B

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes	1	2	3	4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang					
1	É.S. Tandem Tomy			21	25	25	15	25	21	5	1	146	117	1,2479	4	1
		25	21	25	13	25	22									
2	É.S. La Samare Michel	25	21			25	22	25	22	4	2	143	130	1,1000	4	2
		21	25	25	15	22	25									
3	É.S. du Triolet	15	25	22	25			23	25	6	105	150	0,7000	4	4	
		13	25	15	25	17	25									
4	É.S. La Ruche Nathan	21	25	22	25	25	23			3	3	140	137	1,0219	4	3
		22	25	25	22	25	17									

1^{er} : Tandem

25	17	9
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
18	25	15

2^e : La Samare

3^e : La ruche

20	12	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4^e : Triolet

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 23 novembre 2024

Lieu : P. Montignac

Section : C

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes	1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1 C. St-Bernard 3			15	25	20	25	25	18	1	5	107	143	0,7483	4	4
			16	25	14	25	17	25							
2 É.S. Tandem Mahily/Lia	25	15			25	21	13	25	5	1	139	124	1,1210	4	1
	25	16			25	23	26	24							
3 Salésien	25	20	21	25			25	21	3	3	140	130	1,0769	4	3
	25	14	23	25			21	25							
4 C. Mont Notre-Dame	18	25	25	13	21	25			3	3	138	127	1,0866	4	2
	25	17	24	26	25	21									

1er: Tandem

15	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	17	12

2e : C. Mont-Notre-Dame

3^e : Salésien

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
19	23	

4^e : C. St-Bernard

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 23 novembre 2024

Lieu : P. Louis-Saint-Laurent

Section : D

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Escale			25	15	22	25	23	25	3	3	138	130	1,0615	4	3
				25	18	25	22	18	25							
2	C. François Delaplace	15	25			13	25	13	25		6	82	150	0,5467	4	4
		18	25			10	25	13	25							
3	P. Louis-Saint-Laurent	25	22	25	13			26	24	5	1	148	102	1,4510	4	1
		22	25	25	10			25	8							
4	C. St-Bernard 2	25	23	25	13	24	26			4	2	132	118	1,1186	4	2
		25	18	25	13	8	25									

1^{er} : Louis-Saint-Laurent

25	22	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
18	25	8

2^e : C. St-Bernard 2

3^e : É.S. Escale

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
7	8	

4^e : C. François Delaplace

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 23 novembre 2024

Lieu : É.S. La Poudrière

Section : E

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Marie-Rivier			16	25	25	12	24	26	3	3	139	119	1,1681	4	3
		25	16	25	14	24	26									
2	É.S. La Ruche Arnaud	25	16			25	11	25	19	4	2	136	110	1,2364	4	2
		16	25	25	14	20	25									
3	É.S. du Bosquet	12	25	11	25			12	25		6	85	150	0,5667	4	4
		14	25	14	25	22	25									
4	É.S. du Tournesol	26	24	19	25	25	12			5	1	146	127	1,1496	4	1
		26	24	25	20	25	22									

1^{er} : Tournesol

12	20	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

2^e : La Ruche

3^e : Du Bosquet

18	13	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4^e : Marie-Rivier

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.